

Par

**MARIE-ÉLAINE MELANÇON POIRIER**

Baccalauréat, Histoire, Université du Québec à Montréal

Les antiquisants de ce monde apprennent dès le début de leurs études que les sources provenant de cette lointaine époque sont limitées. Cette rareté constitue le principal obstacle des historiens des civilisations antiques. C'est pour cette raison que les sources anciennes, mais aussi les études modernes, occupent une place importante au sein de la recherche savante. Les découvertes archéologiques ont contribué à augmenter le niveau de connaissance des spécialistes. Entre autres, lorsqu'il est question de la médecine gréco-romaine, le défi est considérable. Dans ce cas-ci, le problème des sources n'est pas d'ordre épigraphique, littéraire ou archéologique, car il est possible d'accumuler un bel exemple d'une vaste littérature médicale gréco-romaine. La difficulté d'étudier la science médicale des civilisations anciennes réside principalement dans les nombreux témoignages éparpillés dans les ouvrages de divers auteurs, inscrits sur quelques pierres funéraires ou ex-voto commémoratifs, ou encore oubliés à travers les âges. L'archéologie dissimule encore aujourd'hui une partie de ces témoignages de citoyens, de patients ou de médecins. Ceux-ci perdent leur objectivité à travers le déclin de la tradition orale et entre les mains des auteurs modernes qui les interprètent de diverses façons. Non seulement ces témoignages sont dispersés dans la littérature antique, mais très peu d'auteurs ont entrepris de les réunir dans un seul bouquin rigoureux et exhaustif. Les synthèses complètes traitant de l'histoire de la médecine à Rome sont rares. C'est cette lacune que cette étude veut tenter de combler en élaborant une synthèse de la littérature romaine, plus particulièrement sur un sujet plutôt négligé de la médecine à Rome : le rôle des femmes au sein de cette nouvelle science.

Au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, John Scarborough a publié un ouvrage s'intitulant *Roman Medicine*.<sup>[1]</sup> Il avait conscience de cette lacune, puisque son livre est le premier ouvrage moderne mettant de l'avant la médecine romaine et son développement depuis *Greek Medicine in Rome* de l'anglais Sir Clifford Allbutt, publié en 1921.<sup>[2]</sup> Selon Ralph Jackson, il n'y a pas eu d'ouvrage pour remplacer la synthèse de Scarborough depuis sa publication. Le problème est que ces synthèses remontent à de nombreuses décennies. Il a fallu attendre l'année 2006 pour étudier une toute nouvelle synthèse de l'histoire de la médecine romaine : *La médecine à Rome*, œuvre claire et complète de Jean-Marie André.<sup>[3]</sup> Il est encore plus difficile d'obtenir des ouvrages récents sur des thèmes plus particuliers de l'histoire de la médecine à Rome. Ce ne sont pas tous les sujets qui ont la chance de bénéficier d'une littérature satisfaisante. Certains peuvent être mis de côté à cause du manque de documentation. Cette étude a pour but de faire la lumière sur la minorité féminine pratiquante de la médecine à Rome dans l'Antiquité. Malgré l'inégalité saisissante entre les hommes et les femmes sur presque tous les points (politique, social, religieux, famille, etc.), les femmes à Rome ont contribué à leur façon à la santé des habitants de la cité. Quel fut le rôle médical de ces femmes et en quoi ce rôle fut-il différent ou similaire à celui de l'homme médecin ?

Il serait d'abord important, étant donné la complexité du sujet, de faire état de la situation de la médecine et des médecins à Rome dans un bref contexte historique. Ensuite, avant d'élaborer sur les différences et similarités unissant les hommes et les femmes médecins, qui constituent l'essence même de la problématique, il est nécessaire de jeter un regard sur la condition féminine à Rome. Tout cela va sans doute montrer un certain écart entre la condition de la femme soignante et la condition de la citoyenne ordinaire au niveau social.

### L'origine de la médecine à Rome

Lors de ses débuts, la civilisation romaine, et ce, pendant plusieurs siècles, n'avait pas tendance à établir des relations avec les autres civilisations aux alentours.[4] Pour la majorité, les Romains vivaient à la campagne et leur survie dépendait du travail de la terre. Les ressources nécessaires afin d'exercer une profession médicale libre n'étaient pas disponibles. Ceux qui occupaient ce métier, dans ces conditions, ne pouvaient vivre de façon à subvenir aux besoins de leur famille. L'art médical des Romains était donc initialement patriarcal et domestique, pratiqué dans les limites de la demeure familiale. Les premiers médecins furent des esclaves. Étant donné leur situation précaire, les Romains n'attribuaient aucune considération à la pratique médicale ou « l'art de guérir », car, selon Penso, ils n'avaient aucun respect pour la vie humaine. Penso affirme même que les Romains n'avaient aucune compassion affective à l'égard de la souffrance et de la misère. Cela expliquerait non seulement le désintéressement de l'État face à la profession médicale, mais aussi la lenteur du processus de son acceptation et de sa réglementation.[5]

Il peut sembler difficile pour un peuple se délectant des terribles spectacles du Cirque, où de nombreuses « créatures humaines » mouraient dans d'atroces circonstances, de développer un intérêt particulier pour l'art de guérir et de sauver des vies. L'esclave, au même titre que les animaux domestiques, comme le bœuf, avait une valeur marchande. Il était acheté pour travailler dans le seul et unique intérêt du propriétaire. Alors, lorsqu'un esclave souffrait d'un mal quelconque, il devait guérir au plus vite. Les esclaves incapables de travailler étaient vendus ou abandonnés à eux-mêmes.[6] Parfois, certains médecins étrangers, tombés par malheur dans l'esclavage, étaient achetés par un maître afin de mettre à profit leurs connaissances médicales.[7] Ils soignaient la famille, les domestiques et les amis plus ou moins proches du maître en échange d'une rémunération versée au propriétaire de l'esclave. Certains étrangers libres avaient le droit de pratiquer leur métier et ce, au même titre que les affranchis et quelques esclaves. Par conséquent, Penso affirme que la profession médicale, dans les premiers siècles de Rome, n'avait eu pour représentant chez les Romains que des esclaves, des affranchis

ou des étrangers, puisque ce peuple méprisait la profession de médecin et ceux qui la pratiquaient.[8] Pline ajoute : « malgré sa haute utilité, la médecine est la seule des sciences grecques qui n'ait pas été exercée par les Romains. »[9] Le dédain des Romains pour la médecine fut de longue durée. Malgré tout, les études démontrent que ce sentiment alla en diminuant, même si ce mépris ne se dissipa jamais complètement. Ainsi, le médecin « scientifique », principalement d'origine grecque, fut introduit un peu partout, dans plusieurs institutions importantes de la société romaine, dont la famille et le palais.

La médecine grecque fit son apparition à Rome vers 219 av. J.-C., soit cent cinquante ans après la mort d'Hippocrate.[10] Les Romains virent tranquillement leur esprit s'ouvrir un peu plus au monde scientifique qui s'ouvrait à eux, comme le démontre Penso : « [d]jà Cicéron veut que l'on dissocie les professions libérales et les professions serviles ; il distingue même les professions savantes, au premier rang desquelles il met la médecine. »[11] Selon l'auteur, à la fin de la République, le praticien était souvent laissé à lui-même, il œuvrait sa profession selon ses connaissances et sa bonne volonté. L'État ne s'occupait pas des médecins professionnels puisqu'il n'y trouvait pas encore l'intérêt de le faire. L'activité du médecin consistait donc en sa seule relation avec les clients. Les praticiens eux-mêmes ne se préoccupaient aucunement de l'avancement de la science ni de la dignité à pratiquer ce métier, ce qui ajoutait au mépris que les Romains avaient pour eux. Longtemps, il fut difficile d'être un médecin, mais avec le développement des conquêtes, toutes les richesses et les pouvoirs du monde connu furent transférés à Rome. Devenant le centre de la civilisation ancienne, Rome eut soudainement un grand besoin de médecins. Ces nécessités sociales et médicales poussèrent Jules César, au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, à émettre un décret accordant le droit de cité à tout médecin intéressé à s'installer à Rome pour y pratiquer son art.[12] César voulait ainsi attirer plusieurs médecins et enseignants des arts libéraux au sein de la cité. Par ce décret, la condition sociale des médecins venait de faire un bond en avant, ce qui attira nombre de professionnels de la médecine provenant de la Grèce et d'ailleurs.[13] Plusieurs devinrent célèbres à cause de leurs habiletés ou de leur science. Certains, par contre, devaient leur réputation à leurs liaisons avec de grands personnages d'État.[14] Au fil des ans, les médecins acquirent peu à peu des privilèges. C'est sous Auguste que les médecins obtinrent le statut social le plus élevé depuis le décret de César.

### **Le rôle de la femme et de l'homme dans la science médicale à Rome**

Avant de débiter l'étude de la place de la femme dans la médecine à Rome, il est important de rappeler que la limite des sources documentaires est l'un des obstacles majeurs de cette recherche. Les documents sur les femmes et leur rôle dans la médecine à Rome étant peu volumineux, il a fallu inclure les médecins masculins dans cette analyse. Ainsi, la problématique

repose sur la comparaison du statut des médecins féminins avec celui de leurs homologues masculins. Il serait donc intéressant de voir en quoi le rôle de la femme, au sein de la médecine antique romaine, se différencie de celui de l'homme. Était-il complètement différent ou, au contraire, était-il possible d'observer certaines similitudes entre les rôles des deux sexes ?

## La condition féminine à Rome

À travers la littérature ancienne, il est possible de constater que dans la Rome antique, la femme occupait un des plus bas échelons de la vie sociale. L'homme lui était de loin supérieur. Et la situation était la même ailleurs. La femme romaine ne pouvait pas voter, n'avait pas le droit de participer à la vie politique et, de ce fait, ne pouvait pas faire partie de la magistrature romaine. Elle n'avait pas le droit de prendre part à la vie publique et s'occupait principalement des travaux domestiques et de l'éducation des enfants. Il est certain que les aristocrates et les femmes de sang royal pouvaient se permettre de payer des esclaves pour faire ces tâches, mais elles n'avaient pas plus le droit que toute autre de participer à la vie publique et politique. Certaines femmes influentes de la classe riche eurent l'occasion d'imposer leur volonté et leurs intérêts, mais elles devaient le faire par le biais d'un membre de leur famille afin de prendre part au système social dirigé par les hommes.[15] Ainsi, même si certaines étaient mieux nanties que d'autres, elles étaient toutes inférieures aux hommes à tous les niveaux.

## Les femmes au sein de la science médicale : particularités féminines

La femme romaine ne pouvait pas aspirer à n'importe quel métier étant donné son faible rang social. La seule carrière féminine se rapprochant d'un certain degré de professionnalisme était la médecine et ce qui s'y rapporte.[16] Bien entendu, les tâches et les attributions à certaines pratiques variaient selon le sexe du médecin. Il y a de nombreuses similarités quant aux rôles que les hommes et les femmes eurent à jouer au sein de la science médicale, mais aussi plusieurs différences. Par exemple, il n'y avait pas plusieurs appellations pour désigner un médecin. Qu'ils fussent esclaves, étrangers ou romains, les hommes étaient des *medici*, ou en relation directe avec eux, peu importe leur domaine de spécialisation respectif.[17] Chez la gente féminine, il est question principalement d'accoucheuses ou de sages-femmes. Le terme utilisé pour qualifier la sage-femme, *obstetrix*, signifie littéralement « celle qui se tient devant l'accouchée pour recevoir l'enfant ».[18] Ces femmes s'occupaient uniquement des pathologies propres aux femmes et, comme leur nom l'indique, des naissances. La guérison des maux communs aux hommes et aux femmes n'était pas de leur ressort. Leurs connaissances provenaient d'un savoir transmis par

voie orale.[19] Avant l'arrivée des sages-femmes grecques (en même temps que celle des médecins masculins), la majorité des femmes enceintes ne se faisaient pas examiner par un médecin mâle et ne recevaient pas de médication de leur part. Elles devaient consulter les femmes dont le savoir ancestral était transmis de générations en générations. Les soins étaient limités et rudimentaires, et étaient en relation directe avec les accouchements ou pour vaincre la stérilité. Longtemps, les femmes écartèrent les hommes des pratiques gynécologiques. « C'est la nécessité de ménager la pudeur des patientes qui amena les Anciens à créer les doctresses (*medicae*), afin que les maladies des organes génitaux des femmes ne soient pas offertes aux yeux des hommes pour être examinées ».[20] Les sages-femmes ne bénéficiaient pas d'une formation rigoureuse comme celle des médecins homme et femme. L'apprentissage se faisait par transmission orale, mais aussi en devenant assistante (*ministrae*).[21] Il était exigé de ces femmes qu'elles possèdent autant de qualités morales que de qualités « professionnelles ». C'est la pratique qui fut la plus importante pour les sages-femmes et non la formation par l'étude des textes. Par contre, certaines auraient pu obtenir un tel enseignement dans les grandes villes. L'objet de cet enseignement était les textes de Soranos d'Éphèse, auteur du plus grand traité de gynécologie de l'époque, *Maladies de femmes*. « L'ouvrage de Soranos n'est pas un abrégé élémentaire, mais un véritable traité exhaustif d'une discipline médicale traditionnellement exercée par des médecins de sexe féminin. Et s'il est vrai que ces femmes se parent rarement du titre de *medicae*, leur culture et leurs connaissances valaient bien celles des *medici* ».[22] Soranos s'avéra être d'une extrême exigence envers les sages-femmes. Dans son premier chapitre, il présente clairement ses attentes : « [l]e sujet apte possède une instruction élémentaire, de la vivacité d'esprit, de la mémoire, de l'ardeur au travail, de la discrétion ; en règle générale, il lui faut une sensibilité vive, des membres bien proportionnés [et] de la robustesse ».[23] Selon l'auteur, cette sélection permettait donc un enseignement d'une meilleure qualité.

Chez les sages-femmes, le statut social variait. Avant l'arrivée des Grecs, il était possible d'acheter une sage-femme esclave pour le même prix qu'un médecin-esclave.[24] Or, les monuments funéraires montrent que ce sont les affranchies qui occupaient de façon majoritaire la profession de sage-femme, contre quelques femmes de naissance libre seulement. Bien des années plus tard, aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère, elles furent, au point de vue juridique, qualifiées comme exerçant la médecine.

Pendant longtemps, au début de la civilisation romaine, les femmes n'avaient été soignées que par des médecins masculins, mis à part pour les accouchements. Les femmes à la cour impériale, les aristocrates et même les prêtresses demandaient à se faire soigner par des hommes médecins, étant donné leur grande instruction et leur réputation. Ce fut d'abord à eux que les citoyens se référaient, mais les textes et les inscriptions font quand même mention des femmes médecins. Elles étaient plus qualifiées que les sages-femmes.[25] Appelées à l'époque *medica*,[26] ces femmes s'occupaient, entre autres, de traiter et de guérir les « maladies

de femmes » comme la stérilité (Martial, *Epigrams*, XI, 71), l'hystérie (Juvenal, *Satires*, II, 141) et ce qui a trait à la gynécologie. C'était leur tâche principale. Par contre, ceci est seulement une hypothèse, car, selon Giuseppe Penso, « nous ne savons pas exactement la tâche que ces femmes avaient dans l'art médical ».[27] Mais cette hypothèse serait plutôt logique. Les femmes devaient préférer se faire soigner par leurs semblables, surtout lorsqu'il s'agissait d'examen ou de traitements nécessitant une observation et/ou une manipulation des parties génitales. En étant soignée par une femme, la citoyenne romaine pouvait poser une multitude de questions se rapportant à sa condition. Sa qualité de femme permettait au médecin de lui répondre de façon plus personnelle et ainsi de mieux la conseiller selon sa situation médicale. Tout comme la sage-femme, la *medica* pouvait pratiquer les accouchements et remplir les mêmes tâches. Mais la distinction entre l'*obstetrix* et la *medica* n'est pas clairement tranchée. La formation de la femme médecin semble beaucoup plus scientifique. La *medica* aurait suivi des cours, tout comme ses confrères masculins, sans toutefois obtenir un diplôme.[28] À Rome, la femme médecin fut présente, mais la sage-femme y était beaucoup plus en demande.

La femme pratiquant la médecine à Rome ne faisait pas que soigner les maux féminins, elle soignait aussi les maladies communes comme la fièvre, la gale, les tumeurs cutanées et même les morsures de chiens enragés.[29] Certaines femmes pratiquaient ce rôle *demedica* uniquement pour venir en aide à un proche. Par exemple, une des sœurs de Psyché, dans les *Métamorphoses* d'Apulée, se plaint de la maladie de son mari qui demande énormément de soins : « Je frictionne sans cesse ses doigts tordus et durcis comme la pierre, je brûle mes mains délicates aux compresses puantes, aux linges sordides et aux cataplasmes fétides ; ce n'est pas d'une épouse dévouée que j'ai l'air : je tiens le pénible emploi d'une *medica* ».[30] Dans cette situation, l'épouse devait pendre soin de son mari affublé de terribles rhumatismes. Elle conciliait le rôle d'épouse avec celui d'infirmière ou de médecin. Elle ne fut pas la seule à le faire. Tacite admirait les actions d'Agrippina, épouse de Tibère, qui, durant les campagnes de son mari en Germanie, accompagnait les hommes et distribuait des soins médicaux et des vêtements supplémentaires aux hommes qui en avaient besoin (Tacite, *Annales*, I, 69). Il faut donc faire attention aux nombreuses façons d'employer le terme *medica*. Il est important de faire la distinction entre la profession de médecin et l'utilisation de la médecine par pure compassion.

### Distinctions et similarités des rôles

À la suite du décret de Jules César accordant le droit de cité à tous les médecins étrangers désirant s'établir à Rome, leur nombre décupla en peu de temps. Tous ces médecins, majoritairement masculins, pouvaient, en toute liberté, exercer leur art. Ils provenaient principalement d'écoles grecques, mais aussi égyptiennes, espagnoles, germaniques et

naturellement, romaines.[31] Pendant l'ère républicaine et au commencement de l'Empire, c'était le règne des médecins privés : les citoyens avaient le loisir de choisir leur médecin. Quelques-uns de ces savants se retrouvèrent dans les grandes familles de Rome ou, encore mieux, dans le palais impérial, soignant un membre important de la famille au pouvoir. Les femmes aussi profitèrent de la générosité de Jules César. Un certain nombre de femmes grecques décidèrent de s'établir à Rome dans le but de mettre en pratique leur savoir médical. Avant l'arrivée des médecins grecs, environ au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, la plupart des femmes ayant une relation directe avec l'art médical étaient d'origine romaine, tout comme les hommes. Elles s'occupaient des accouchements et les hommes, en tant que chefs de famille, avaient le devoir de soulager leurs proches lorsqu'ils étaient souffrants. « Après l'arrivée des médecins grecs à Rome, les accoucheuses grecques furent nombreuses et elles supplantèrent les sages-femmes romaines auprès de la riche clientèle des villes ».[32] À cette époque, la plupart de ces femmes étaient d'origine grecque ou possédaient un nom gréco-latin. Elles étaient esclaves ou affranchies. Quelques autres, attirées par le métier, provenaient de familles médicales, au sein desquelles le père ou un autre membre de la famille fut médecin.[33] Chez les hommes, la plupart des pratiquants étaient, eux aussi, d'origine étrangère, particulièrement grecque.

Lorsque Pline l'Ancien compila le savoir médical de l'époque pour en faire son *Histoire naturelle*, il remarqua que, au sein de la plèbe, certaines femmes avaient conservé une place importante dans l'évolution de la pratique médicale, même si, au départ, il s'agissait davantage de rituels traditionnels que de la médecine (Pline, *Histoire naturelle*, XXV, V, 9-10). Le type de médecine pratiqué par les femmes à l'époque de Pline était beaucoup plus scientifique et elles en recevaient les mérites. Par exemple, Antiochis, fille de Diodotos, a vu ériger, en son honneur, sa statue à l'intérieur de la cité de Tlos, en Lycie. Cette statue, offerte par le conseil ainsi que par les habitants de la cité, commémorait son talent exceptionnel de médecin. Selon Jackson, cette femme fut évoquée par Galien comme étant celle ayant découvert un recours aux maladies reliées aux rhumatismes et à la sciatique.[34] Elle faisait partie du petit nombre de *medicae* ayant écrit à propos de ses recherches en médecine et dont l'existence est connue des historiens de la médecine.

Ce ne sont pas seulement les hommes qui reçurent les honneurs pour avoir contribué à la santé de la cité. Les femmes médecins pouvaient également recevoir des honneurs et des mérites pour avoir soigné des citoyens, importants ou non. De ce côté, les femmes ne furent pas lésées par rapport aux hommes dans la littérature. Il est évident que les noms de médecins masculins sont supérieurs en nombre, mais, au moins, la présence féminine s'y fait sentir. Pourtant cela ne change pas la situation : les hommes autant que les femmes pouvaient recevoir les éloges pour leur talent et leur générosité. Il n'y a pas non plus de taille pour les honneurs reçus. Les médecins, peu importe leur sexe, avaient la possibilité d'obtenir les mêmes récompenses. Il existait de nombreuses façons d'honorer un médecin. Certains se virent ériger une statue avec un

témoignage de gratitude gravé dans la pierre. D'autres méritèrent une commémoration funéraire de leurs exploits. Par exemple, une femme médecin anonyme, décédée au premier siècle après Jésus-Christ à Metz, a été commémorée grâce à une statue d'elle-même, accompagnée d'un ex-voto vantant ses multiples mérites.[35] Les honneurs diffèrent selon les cas. C'est grâce notamment aux inscriptions et à l'épigraphie, témoignages de gratitude des citoyens envers leur médecin, que les historiens connaissent tous ces noms de médecins d'hommes ou de femmes.

Dans la littérature médicale romaine, nombre de références aux femmes médecins démontrent que plusieurs d'entre elles sont devenues un pilier important de l'institution médicale de l'époque. Non seulement elles décidèrent de prendre le risque du métier, mais quelques-unes réussirent tellement bien que les historiens et les scientifiques leur sont redevables encore aujourd'hui pour les textes qu'elles ont écrits. Puisque le grec était la langue d'usage pour la médecine, cela limitait l'ambition du médecin qui ne connaissait pas la langue à vouloir écrire un texte médical. C'est pourquoi il ne semble pas que, dans le monde romain, les femmes soient passées automatiquement de la pratique à l'écrit.[36] Les auteurs d'ouvrages de gynécologie furent des hommes (Soranos, Galien, Théodore Priscien, Caelius Aurélianus, entre autres) et très peu le firent en grec. Les médecins féminins écrivirent peu de traités et celles qui se risquèrent à le faire utilisèrent le grec. Les traductions latines n'arrivèrent que bien plus tard, soit à la fin du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.[37] Les sages-femmes aussi participèrent à la littérature romaine de l'époque. Selon l'*Histoire naturelle* de Pline l'ancien, Laïs, Olympias, Salpe et Sotira figurent parmi les *auctores externi*.

\*\*\*

En somme, le problème majeur de l'antiquisant est la rareté des sources documentaires, surtout lorsque la problématique cerne un sujet très pointu. Il faut rappeler que cette étude tentait de faire la lumière sur le rôle social de la femme au sein de la science médicale et, également, de comparer ce rôle avec celui de l'homme. Même si ces documents furent publiés à des années différentes, ils rapportent sensiblement la même chose et les exemples tirés des auteurs anciens sont les mêmes d'un ouvrage à l'autre.[38] Les chapitres sur les pathologies sont plus complets et davantage structurés. Une des difficultés rencontrées est la place accordée à ce sujet dans les ouvrages. Parfois, il y a un chapitre complet, parfois seulement quelques pages, tandis que d'autres ouvrages n'en parlent même pas.

Il est possible d'affirmer, à la lumière de ce texte, que le rôle de la femme était très



important au sein de la science médicale romaine. Les femmes médecins et les sages-femmes avaient une condition de vie supérieure à celle des citoyennes ordinaires. Elles étaient considérées en tant que personne et leurs connaissances également étaient reconnues et respectées. Ceux qui, dans le futur, entreprendront une étude sur le sujet seront surpris de constater que le rôle des deux sexes dans la médecine romaine était similaire. Malheureusement, l'idée de l'infériorité naturelle de la femme reste une théorie chez beaucoup.[39]

[1] John Scarborough, *Roman Medicine*, Ithaca, Cornell University Press, 1969, 238 p.

[2] Cf. Ralph Jackson, *Doctors and Diseases in the Roman Empire*, Norman, University of Oklahoma Press, 1988, p. 7.

[3] Il s'agit là d'une opinion personnelle. Il n'est pas question ici de comparaison entre les trois ouvrages ni de l'érudition des auteurs respectifs, mais bien de souligner que les ouvrages complets et couvrant l'ensemble de la matière connue sont rares. Dans ce cas, une bonne synthèse

récente et moderne est la bienvenue. Cf. Jean-Marie André, *La médecine à Rome*, Paris, Éditions Tallandier, 687 p.

[4] Giuseppe Penso, *La médecine romaine: l'art d'Esculape dans la Rome antique*, Paris, R. Dacosta, 1984, p. 99.

[5] *Ibid.*, p. 100.

[6] Parfois, les citoyens ou les esclaves souffrants étaient conduits dans le temple d'Esculape afin que le dieu soulage celui qui en avait besoin. Ils subissaient l'*incubatio*, épreuve consistant en une cérémonie où le patient, durant ses songes, demande à la divinité Appolon de le soulager de ses maux.

[7] Giuseppe Penso, *op. cit.*, p. 100.

[8] *Ibid.*

[9] Cité par Giuseppe Penso, *op. cit.*, p. 100.

[10] Danielle Gourevitch, *Le triangle hippocratique dans le monde gréco-romain: le malade, la maladie et son médecin*, Rome, École française de Rome, 1984, p. 291.

[11] Giuseppe Penso, *op. cit.*, p. 100.

[12] *Ibid.*, p. 102.

[13] À la fin du premier siècle avant J.-C., sur seize médecins à Rome, on pouvait en compter douze portant un nom grec. Cela garantissait une clientèle. Cf. Jacques André, *Être médecin à Rome*, Paris, Payot, 1995, p. 26.

[14] Giuseppe Penso, *op. cit.*, p. 102.

[15] Gillian Clark, « Roman Women » in *Greece and Rome*, 2nd Ser., 1981, Vol. 28, No 2, (Octobre), p. 207.

[16] *Ibid.*, p. 198.

[17] Ralph Jackson, *op. cit.*, p. 87 et Jacques André, *op. cit.*, p. 57-71. Il est question ici de plusieurs appellations différentes selon la spécialité du médecin (oculistes, chirurgiens, assistants médecins, masseurs-médecins, etc.).

[18] Jacques André, *op. cit.*, p. 125.

[19] *Ibid.*

[20] Caelius Aurélianus, Gyn. I, 12-13 dans Jacques André, *op. cit.*, p. 125.

[21] Jacques André, *op. cit.*, p. 125.

[22] Soranos, *Maladies de femmes*, (intro. par Yves Malinas), Paris, Les Belles Lettres, 1988, p. LXXI.

[23] *Ibid.*, I, 2.

[24] Danielle Gourevitch, *op. cit.*, p. 128.

[25] *Ibid.*, p. 131.

[26] Apulée, *Métamorphoses*, V, 10. Plusieurs inscriptions ont conservé les noms de quelques-unes de ces femmes médecins, dont Syllia Polla, Phanostrate et entre autres la femme-médecin en Gaule Metilla Donaia. Cf. les nombreuses figures les concernant dans Giuseppe Penso, *op. cit.*, p.

107.

[27] Giuseppe Penso, *op. cit.*, p. 107.

[28] Jacques André, *op. cit.*, p. 131. Voir l'inscription de la dédicace de Restituta envers son professeur, le médecin impérial Claudius Alcimus.

[29] Pline, *Histoire naturelle*, XXVIII, 82.

[30] Apulée, *Métamorphoses*, V, 10, 2.

[31] Giuseppe Penso, *op. cit.*, p. 103.

[32] *Ibid.*, p. 108.

[33] Ralph Jackson, *op. cit.*, p. 86.

[34] *Ibid.*, p. 86-87.

[35] *Ibid.*, p. 87.

[36] Jacques André, *op. cit.*, p. 132.

[37] *Ibid.*

[38] Par exemple, la femme se plaignant d'être une *medica* avant d'être une épouse ; *supra*. Voir Apulée, *Métamorphoses*, V, 10, 2.

[39] Soranos, *Maladies de femmes* (introduction par Y. Malinas), 1988, p. XXXVII.